

## **Informations COVID-19**

La mission de l'Union américaine pour les libertés civiles de l'Idaho (ACLU of Idaho) est de protéger les droits et les libertés civiles. La propagation de COVID-19 ne change rien à cela. Nous avons suivi ce qui se passe autour de l'Idaho à cause de COVID-19. Nous avons envoyé au Gouverneur, au Département des services correctionnels de l'Idaho (IDOC), et au Département correctionnel juvénile, ainsi qu'aux prisons, aux shérifs, à la police et aux juges, des lettres qui leur demandent de libérer immédiatement les gens des prisons et des centres pénitentiaires ; de cesser d'arrêter des personnes et de les envoyer en prison ; et de protéger les personnes les plus susceptibles de contracter le virus. Ces personnes comprennent les travailleurs, les immigrants et les personnes impliquées dans le système judiciaire pénal.

L'ACLU de l'Idaho estime que:

- Toute réponse au COVID-19 doit être basée sur la science et la santé publique
- Tout plan d'intervention doit protéger la santé, la sécurité et les libertés civiles de tous
- Les dirigeants de l'état devraient demander aux gens de rester chez eux autant que possible
- Les dirigeants doivent aider les personnes les plus vulnérables de notre société s'ils veulent aider à empêcher la propagation du virus

### **Les personnes dans les prisons, les centres pénitentiaires, les prisons pour mineurs et les hôpitaux d'état**

Les personnes dans les prisons et les centres pénitentiaires ont un risque élevé de tomber malade. Les autorités étatiques et locales devraient libérer ces personnes pour empêcher le virus d'entrer dans une prison ou un centre pénitentiaire.

Appelez les dirigeants de notre état et exhortez-les à libérer immédiatement le plus de personnes possible. Demandez-leur également de cesser immédiatement d'arrêter des personnes et de cesser de les envoyer en prison.

Gouverneur Brad Little: 208-334-2100

Cour suprême de l'Idaho: 208-334-2210

Appelez aussi votre shérif local, les commissaires du comté et le maire. Recherchez leurs numéros sur l'internet.

**Regardez ci-dessous pour plus d'informations à partager avec vos proches qui sont dans les prisons, les centres pénitentiaires, les prisons pour mineurs et les hôpitaux d'état.**

### **Les immigrants**

Personne ne devrait craindre de se faire soigner à cause d'avoir peur d'être arrêté. Le Service de l'immigration et des douanes (ICE) dit qu'il n'arrêtera pas les gens dans les cliniques médicales. L'ACLU a demandé à l'ICE de suspendre les détentions pour limiter la propagation du virus dans les prisons et les centres de détention.

### **Expulsions**

**À partir du 27 mars 2020, la plupart des expulsions dans l'Idaho sont suspendues jusqu'au 15 avril 2020. La Cour suprême de l'Idaho a rendu une ordonnance d'urgence. Seules les expulsions à propos de drogues dans la location devraient procéder.**

L'ACLU de l'Idaho s'est jointe à bien d'autres pour exiger l'arrêt des expulsions dans tout l'état. Forcer les gens à quitter leur domicile alors qu'il y a un ordre de confinement à la maison défie le bon sens et les recommandations de santé publique.

Il se peut que certains shérifs de l'Idaho soient toujours en train de forcer les gens à quitter leur domicile à base d'ordonnances d'expulsion soumises avant le 27/03/2020. Appelez votre shérif local et demandez que ces expulsions soient suspendues. Vous pouvez rechercher le numéro de votre shérif local sur l'internet.

## **Plus d'informations pour les personnes en prison et aux centres pénitentiaires, et leurs proches**

Nous essayons d'amener les dirigeants de l'état à faire ce qui est juste et sûr et à laisser sortir les gens. Nous essayons également de convaincre les dirigeants de l'état de cesser tout de suite d'arrêter des personnes et de les envoyer en prison. Nous demandons au Gouverneur et au Département des services correctionnels de l'Idaho (IDOC), ainsi qu'aux shérifs, aux procureurs et à la police, de garder les gens en sécurité en les faisant sortir et en les gardant hors de prison et des centres pénitentiaires.

**Les symptômes de COVID-19** sont la fièvre, la toux et le souffle court.

Pour prévenir la propagation des germes, la prison et les centres pénitentiaires devraient s'assurer que vous êtes capable de faire ces cinq choses:

1. Évitez les contacts étroits avec les personnes malades.
2. Couvrez-vous la bouche avec un mouchoir lorsque vous toussiez ou éternuez, puis jetez le mouchoir à la poubelle.
3. Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche.
4. Nettoyez et désinfectez les objets et les surfaces que vous devez toucher.
5. Lavez-vous souvent les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes.

Vous pouvez nous aider dès maintenant à faire le suivi de ce qui se passe dans les prisons et les centres pénitentiaires. Veuillez nous informer si vous n'êtes pas en mesure de faire l'une des cinq choses. Veuillez également nous informer si vous rencontrez l'un de ces problèmes:

- Ne pas obtenir suffisamment de savon, de désinfectant ou de produits d'hygiène
- Devoir payer les soins médicaux

- Ressentir des symptômes du COVID-19 mais ne pas être dépisté et testé
- Être logé ou devoir travailler avec des personnes qui ont des symptômes de COVID-19 ou qui ont été testées positives
- Ne pas pouvoir parler à des membres de la famille, à des proches, ou à des avocats

Vous pouvez nous informer des problèmes de COVID-19 dans les prisons et les centres pénitentiaires en déposant une plainte sur <https://intake.acluidaho.org> , ou bien écrivez-nous à:

ACLU of Idaho  
P.O. Box 1897  
Boise, Idaho 83701

Si vous êtes en prison, dans un centre pénitentiaire ou dans un hôpital d'état, assurez-vous de marquer votre lettre «COURRIER JURIDIQUE» et «CONFIDENTIEL» à l'intérieur et à l'extérieur.

Vous devriez également parler à votre défenseur public ou à votre pénaliste pour les prier de demander au tribunal de vous libérer à cause du coronavirus.